CONSEIL MUNICIPAL
du 15 décembre 2020

Présents : 27 Excusés : 0 0 pouvoirs Absents : --- Votants : 27 En exercice : 27 ---------- Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 17 DEC. 2020 Publiée, le 18 DEC. 2020 Notifiée, le _____	**L'an deux mille vingt, le quinze décembre**, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la salle du Clair-Obscur au Complexe du Phénix, aménagée en salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de **Mme Nadine YOU, Maire.** *Étaient présents* : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD-TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Marina LUCAS, M. Steeve MATHIEU, M. Fabrice PAYEN, Mme Isabelle PELLERIN, Loïc RINALDO, Mme Adeline ROUSSEAU, Mme Sandrine SUTEAU, M. Stéphane TERRIÈRE et Mme Nadine YOU. *Étaient absents excusés* : / *Assistait également au titre des services* : Philippe RENAUD, DGS, Fabienne PITON, assistante de direction *Secrétaire de séance* : M. Jérôme LECERF *Date de la convocation* : 9 décembre 2020
Délibération n°20.8.10	***URBANISME - BÂTIMENTS*** *Avis sur le projet de construction d'un abattoir par la société GALLIANCE sur la Commune d'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON*

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la société GALLIANCE, filiale du groupe TERRENA, souhaite reconstruire son unité industrielle à proximité du site préexistant à ANCENIS-SAINT-GÉRÉON.

Pour rappel, le site actuel de la société GALLIANCE, situé dans la zone industrielle de l'Hermitage à ANCENIS-SAINT-GÉRÉON, fait l'objet d'une autorisation préfectorale délivrée le 9 décembre 1996 pour exploiter un abattoir de poulet et une chaine de découpe.

La société GALLIANCE a fait le choix de construire un nouveau site plutôt que de réhabiliter l'ancien.

Une enquête publique portant sur la demande de construction et d'exploitation d'une unité de découpe et d'abattage de volaille à ANCENIS-SAINT-GÉRÉON s'est déroulée du 9 novembre 2020 au 12 décembre 2020.

En application de l'article 6 de l'arrêté portant ouverture d'enquête publique, les Communes situées dans un rayon de 3km autour du projet sont appelées à rendre un avis par délibération. La Commune de MÉSANGER est comprise dans ce périmètre.

À la suite de l'enquête publique et des avis émis par les Collectivités voisines, le Commissaire enquêteur rédigera un rapport d'enquête publique. L'autorisation ou le refus sera ensuite délivré par la Préfecture.

Après avoir entendu cet exposé

***Vu** l'arrêté n2020/ICPE/277 du Préfet en date du 16 octobre 2020 portant ouverture d'une enquête publique pour le projet de la société GALLIANCE à ANCENIS-SAINT-GÉRÉON ;*
***Vu** l'échange téléphonique entre le directeur de l'unité industrielle, le Maire et Philippe JAHAN le 24 novembre 2020 pour présenter le projet ;*
***Vu** la présentation effectuée en Commission Urbanisme – Bâtiments le 3 décembre 2020,*

Accusé de réception en préfecture
044-214400962-20201215-20810-DE
Reçu le 17/12/2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

► **EMET** un AVIS FAVORABLE sur le projet de construction et d'exploitation d'une unité d'abattage et de découpe de volailles à ANCENIS-SAINT-GÉRÉON, ZI de l'Hermitage.

Pour extrait conforme au registre »

Nadine YOU,
Maire

MAIRIE DE MÉSANGE
(Loire-Atlantique)

Accusé de réception en préfecture
044-214400962-20201215-20810-DE
Reçu le 17/12/2020